



Gérant sarl membres de la même famille

Par **Andmar sci**, le **30/10/2010 à 22:01**

Bonjour,
En tant que Gérante salariée actionnaire à 50% d'une SARL avec mes 2 enfants
eux aussi actionnaires des autres 50%, pourrais-je bénéficier du Régime Sécurité Sociale et
des Assedic ??? Merci de me répondre. [fluo][/fluo]M-France Galan

Par **fabienne034**, le **31/10/2010 à 08:25**

bonjour
sécu : oui
assédics: non il faudrait qu vous soyez à 49 % car actuellement ,
vous n'avez pas de lien de subordination pour justifier un contrat de travail qui donne droit aux
aides au chômage
pour tout savoir sur la SARL <http://www.fbIs.net/SARLINFO.htm>